

La solidarité nous interpelle

L'OCP (l'office chérifien de phosphate), groupe public créé en 1920 par les autorités colonialistes pour exploiter les vastes et inépuisables gisements de phosphate situés dans la région de Khouribga à 120 km de Casablanca, le poumon économique du Maroc.

A l'échelle mondiale, le Maroc est l'un des premiers producteurs du phosphate et ses produits dérivés, et le premier exportateur. Aujourd'hui la production avoisine 20 millions de tonnes l'année : une partie est exportée sans traitement spécial, le reste est soumis à un traitement dont résultent de l'engrais, de l'acide phosphorique...La demande mondiale en phosphate (brute) et ses produits dérivés ne cesse d'augmenter. Au cours de l'été 2009 le chiffre d'affaire de l'OCP a battu son record.

Donc l'OCP, en tant qu'entité publique, devrait (en principe) donner le bon exemple quant au respect des droits des travailleurs, quant à la bonne gestion des biens publics et de la richesse nationale, quant à l'intégrité morale des responsables...N'oublions pas qu'au moment de la lutte pour l'indépendance, les dirigeants nationalistes promettaient aux marocainES une rente « phosphataire » viagère de 200 « rials » (200 dirhams) par personne (l'équivalent, après actualisation, de 150dh d'aujourd'hui). Après l'indépendance, les nouveaux tenants du pouvoir gaspillent et lapident honteusement les milliards de dh enfantés par la force de travail des prolétaires dont la situation ne cesse de se détériorer alors que la production et le prix de phosphate ne cessent d'évoluer dans le vert.

L'OCP est capable à lui seul de renflouer les caisses de l'Etat, ce qui permettrait de réduire les impôts qui frappent directement les revenus des travailleurs tel l'impôt sur le revenu (l'IR), et indirectement le pouvoir d'achat des classes populaires telle la taxe sur la valeur ajoutée (la TVA).

Malheureusement les milliards de dh encaissés par l'OCP vont dans les poches d'une poignée d'individus qui n'ont jamais risqué leur vie à descendre dans les entrailles de la terre, à « se salir » les mains...Quant aux décideurs, bien installés à Rabat, reçoivent, sans remord aucun, « leur part » de gâteau...Pour ces voraces, la rente « phosphataire » est assurée pour la vie et se compte par millions de dh.

Aujourd'hui, alors qu'il ne connaît aucune difficulté, le groupe public OCP tente de réduire « les charges » sociales (nouveau credo du capitalisme sauvage), en s'attaquant directement à la rémunération globale de la force de travail (entendons par là le capital variable), maximisant ainsi la plus-value extorquée haussant ainsi le taux de profit, et réduisant au minima le pouvoir d'achat des prolétaires, le pouvoir d'achat de ceux qui s'aventurent dans les entrailles de la terre pour extraire ce minerai tant recherché par le marché mondial, surtout en ces temps de crise alimentaire.

Il faut noter que malgré que le Maroc ait développé ses unités de production d'engrais, le paysan pauvre se rabat toujours sur la bouse pour fructifier sa parcelle, car le prix de l'engrais « public » est en dessus de ses moyens d'achat. L'OCP, en monopoliste « conséquent », préfère écouler « sa » marchandise ailleurs, là où les spéculateurs d'autres nations paient mieux. La politique de commercialisation que suit l'OCP s'inscrit dans la logique du marketing antinational que préconise l'Etat makhzanien : ce sont les besoins de l'extérieur qui déterminent les choix des décideurs.

C'est dans ce cadre que l'OCP fait appel aux « services » des entreprises spécialisées dans le travail d'intérim, entreprises qui fleurissent dans le pays en l'absence de toute législation qui pourrait

garantir les droits des producteurs.

Quatre entreprises assurent l'approvisionnement de l'OCP en force de travail très bon marché. Les victimes travaillent dans le cadre du Contrat à Durée Déterminée (CDD), renouvelable. Ainsi l'ouvrier travaille des années, sans espoir d'être embauché comme permanent. Il trime, il bouffe, fait ses besoins, « dort »...avec la hantise de se retrouver sur le carreau sans revenu aucun. L'épée du chômage pèse sur sa gorge. C'est le summum de la précarité du travail.

Aujourd'hui 850 ouvriers du groupe font les frais de cette nouvelle conception du contrat de travail. 850 ouvriers, c'est-à-dire 850 familles. N'oublions pas la réalité marocaine : un salarié se doit « assurer » les besoins des membres de « son foyer » et la pitance de ses parents et autres proches en détresse.

Peut-on rester insensibles devant ce genre de drame ?

Peut-on rester les bras croisés devant ce type d'injustice flagrante ?

Peut-on accepter que les producteurs de la richesse du pays vivent dans le besoin, alors que le fruit de leur travail alimente les comptes des oisifs, engraissement d'avantage les « bien-nourris » ?

Peut-on admettre qu'un établissement public se comporte comme établissement « voyou » envers des milliers de citoyens ?

Peut-on supporter que les pouvoirs publics cautionnent les pratiques illégales d'un établissement étatique ?

A l'heure actuelle, 850 prolétaires, 850 familles, des milliers de citoyen-es, victimes de l'arbitraire, en détresse, lancent un SOS.

C'est un défi, non seulement pour le monde politique et syndical, mais surtout pour les défenseurs des droits humains et pour les démocrates conséquents.

Certes, prendre conscience du drame est une nécessité intellectuelle, mais pratiquer la politique de l'autruche, c'est réduire sa Conscience à un état d'hibernation, c'est cautionner moralement le crime.

La solidarité avec les victimes de l'arbitraire nous interpelle. Que peut-on faire :

- Au niveau régional (grand Casablanca, EL Jedida, Khouribga...) ?
- Au niveau national ?
- Au niveau international ?

J'ai déjà reçu des suggestions : création de comité national de solidarité, organisation de meeting, campagne internationale de pression sur l'Etat marocain (patron de l'OCP), de sensibilisation auprès des syndicalistes, des défenseurs des droits humains, des démocrates...

Mohammedia, le 26/08/2009

Ali Fkir